



# La lettre de Cernex

Courrier d'information de la mairie de Cernex - N°25 - Hiver 2013/2014

# 2014



INFOS PRATIQUES



# 10+5<sup>ans</sup>



■ **La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014**

*L'État simplifie vos démarches*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne:**

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Inutile de vous déplacer dans votre mairie**

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/>

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous.

L'année 2013 s'envole avec ses joies, ses peines, ses souvenirs et l'assurance d'une année bien remplie...

La nouvelle année arrive pour une grande majorité d'entre nous, sans doute pleine d'espérance, de bonheur, de confiance, d'audace, c'est en tout cas ce que je vous souhaite pour 2014, pour vous et tous ceux qui vous entourent. En écrivant ces quelques lignes, j'ai une pensée attristée pour les familles si durement touchées cette année par le deuil. Les mots ne seront jamais assez forts pour leur témoigner ma peine. Mes pensées chaleureuses vont aussi vers les personnes malades, âgées, isolées ou dans le besoin.

Dès janvier, commencera le recensement de la population : deux personnes ont été recrutées pour cette campagne 2014. Elles seront disponibles si vous avez des questions : faites-leur bon accueil.

Grâce à une météo particulièrement clémente et au savoir-faire des entreprises, les travaux sur la place de la Mairie avancent selon le planning. Dans le courant du mois de mars, nous emménagerons dans les nouveaux locaux de la Mairie : les élections municipales et intercommunales des 23 et 30 mars pourront se dérouler dans de bonnes conditions.

Une collaboration fructueuse entre les enseignants, les associations, Picotin et la commune porte ses fruits et les nouveaux rythmes scolaires seront prêts pour la rentrée 2014. Un comité de pilotage composé de parents et d'enseignants portera ce projet cartésien et chaque enfant qui le souhaite pourra profiter pleinement d'activités extra-scolaires, dans une journée de classe aux horaires moins chargés. Comme prévu, les locaux de l'actuelle mairie seront mis à la disposition des enfants et des intervenants qui encadreront ces activités.

L'édition hivernale de la Lettre de Cernex est traditionnellement plus étoffée. Nous avons voulu faire figurer dans ce numéro encore plus d'informations pratiques. Vous y trouverez notamment un plan de la commune en pages centrales, à détacher et conserver.

Santé et bonheur pour 2014 !

Votre Maire,

Josiane Charrière

## ENFANCE ET JEUNESSE

## Les Nouveaux Rythmes scolaires : rentrée 2014

Par le biais de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à l'horizon de la rentrée 2014, la commune a pour ambition d'ajouter de la richesse culturelle et sportive dans la vie des enfants de maternelles et primaires. Les heures de Temps d'Activités Périscolaires (ou « TAP ») sont en effet une compétence communale. C'est une nouvelle responsabilité qui permettra aux élus de pouvoir participer de manière plus proactive aux activités pédagogiques des enfants de la commune.

Les nouveaux rythmes scolaires ont pour but de raccourcir les journées des écoliers en faisant une répartition des heures d'enseignement sur quatre jours et demi au lieu de quatre. Ce nombre d'heures n'est pas réduit, car les mercredis matins sont rajoutés à la semaine scolaire.

Concrètement, le temps scolaire de lundi, mardi, jeudi et vendredi est réduit de  $\frac{3}{4}$  heures. La commune a pour responsabilité de prendre en charge les enfants durant cette période de temps. Une coopération entre Picotin, l'école primaire, la commune, les parents d'élèves, les associations et les personnes

volontaires pour construire un projet de garde ludique est née à travers ce besoin. Durant l'année 2013, les parents d'élèves, institutrices, agents communaux et conseillers se sont penchés sur cette réforme afin d'obtenir un maximum de clarifications de la part de l'inspection Académique de Haute-Savoie à propos de sujets comme le ratio enfants/adultes pour l'encadrement, l'utilisation des locaux des écoles primaires et l'organisation des heures de TAP. La commune a organisé deux réunions publiques : la première avait pour but de collecter auprès des associations, bénévoles, éducateurs, parents d'élèves les idées sur le contenu des TAP.

La deuxième réunion, destinée aux parents d'élèves, nous a permis d'exposer les contraintes imposées par l'Inspection Académique dans le cadre de cette réforme, afin qu'une proposition collégiale entre l'équipe de l'école primaire de Cernex, Picotin et les parents d'élèves soit prête pour la fin décembre.

Pour l'instant, la commune attend une réponse de l'Inspection Académique, mais a priori, les nouveaux horaires que nous avons proposés vont être

approuvés. Les idées d'activités sont très variées allant du sport (saut à la perche) en passant par la cuisine, les arts plastiques, les langues étrangères, la création d'un journal d'école, l'accès à une ludothèque et même des temps d'oisiveté... Nous avons la chance d'avoir une commune riche de la diversité de ses habitants pouvant amener des activités intéressantes et c'est pour cela que la commune de Cernex a choisi de porter la durée des TAP de  $\frac{3}{4}$  heures à une heure pour les enfants de l'école primaire.

La proposition des horaires étant pratiquement figée, le contenu des TAP doit être finalisé. Durant la première partie de 2014 et en concertation avec l'Arbre à Palabre, l'ARPEC, Picotin, les parents d'élèves délégués et le conseil municipal, un projet sera construit, avec pour objectif premier le bien-être des enfants scolarisés à Cernex. Le contenu des activités des TAP sera une réflexion issue à la fois des ambitions des parents et des compétences locales que la commune pourra mettre à disposition.

Sasha JONES

MATERNELLES							
	8 h 30	11 h 30	12 h	13 h 30	15 h 45	16 h 30	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Garderie	Enseignement	Pause Méridienne/ APC	Pause Méridienne	Enseignement	Sortie ou TAP	Sortie ou Garderie
Mercredi	Garderie	Enseignement					
PRIMAIRES							
	8 h 30	11 h 30	12 h	13 h 30	15 h 45	16 h 45	
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Garderie	Enseignement	Pause Méridienne/ APC	Pause Méridienne	Enseignement	Sortie ou TAP	Sortie ou Garderie
Mercredi	Garderie	Enseignement					

APC = Activités Pédagogique Complémentaires

ENFANCE ET JEUNESSE

## Quoi de neuf chez PICOTIN ?



Toute l'équipe Picotin vous souhaite une excellente année 2014 !

Dorénavant, enfants et animateurs bénéficient d'un plus grand espace grâce à l'aménagement d'une nouvelle salle jouxtant les anciens locaux, portant la surface totale à 200 m<sup>2</sup>. Les enfants ont ainsi une pièce au calme pour faire leurs devoirs chaque soir et plus d'espace pour jouer et faire les activités. Tout le monde apprécie cet agrandissement !

Cette année, un projet sur le compost, en partenariat avec la CCPC, verra le jour

au printemps. Les enfants vont apprendre à trier leurs déchets de table et sur la durée, ils pourront ainsi évaluer leur gaspillage alimentaire. Un de nos projets majeurs est aussi de redonner le goût des jeux de société. Pour l'instant, les tournois de jeux de dames ont rencontré un grand succès. Et les enfants, chaque jour, s'adonnent avec plaisir à différents jeux dans lesquels nous avons investi (anciens ou plus modernes) ainsi qu'aux jeux qu'ils ont eux-mêmes fabriqués avec les animateurs, à base de récupération : puluc (jeu du Guatemala), jeu de bataille, awalé (jeu africain)...

Aude, apprentie BAPAAT, a remplacé Emilie qui exerce dorénavant dans une maison de retraite.

Les enfants continuent à alimenter leur blog : <http://www.canailleblog.com/picotin>

Vous pouvez retrouver toutes nos infos sur le site de la Mairie et nous contacter au 04.50.52.13.17 ou par mail : [picotin@cernex.fr](mailto:picotin@cernex.fr)

L'équipe de Picotin

## ENFANCE ET JEUNESSE

## Assistantes maternelles et/ou familiales agréées

ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S	ADRESSE	TYPE D'AGRÉMENT CAPACITÉ D'ACCUEIL
BARBIN (ROUX) Isabelle Tél. : 04 50 32 83 11	207, route de Vers La Motte 74350 Cernex	Agrément maternel 3 M
BOUCLIER (MARSILLACH) Odette Tél. : 04 50 44 23 46	1143, Les Planchettes 74350 Cernex	Agrément maternel 3 M
CHAFFARD (CHEVALLET) Paulette Tél. : 04 50 44 23 59	1943, Les Veysières 74350 Cernex	Agrément maternel 3 M
FONTAINE (BLANC) Marie-christine Tél. : 04 50 44 16 36	Chef-Lieu 313, Route Principale 74350 Cernex	Agrément maternel 3 M
HORCKMANS (FERRY) Marie Tél. : 04 50 09 39 32	966, Route de Chez Bretton 74350 Cernex	Agrément maternel 3 M
MENETRIER (BERARDON) Delphine Tél. : 04 50 63 45 26	3, Allée des Vorziers 74350 Cernex	Agrément maternel 2 M
MONOD (SAXOD) Madeleine Tél. : 04 50 44 13 44	129, route du Village La Motte 74350 Cernex	Agrément maternel 3 M
PHILIPPE (GALPAROLI) Michèle Tél. : 04 50 44 19 93	371, Lieu dit cortenges 74350 Cernex	Agrément maternel 2 M
THIROUX (MOULIN) Valerie Tél. : 04 50 38 86 20	648, Chez Bretton 74350 Cernex	Agrément maternel 4 M
THOMASSON (THOMASSON) Christelle Tél. : 09 63 27 27 49	La Motte 247, route du village de la Motte 74350 Cernex	Agrément maternel 4 M

M : Maternel  
F : Familial



## VIE DE LA COMMUNE

### La Marmotte, en 2013

En ce début d'année 2014, La Marmotte vous présente tous ses vœux de bonheur et santé.

Comme l'année dernière, nous n'avons pas pu vous proposer de représentation théâtrale, en raison de l'indisponibilité de la salle polyvalente, pour cause de travaux. Mais en 2015, cela sera à nouveau possible dans une salle plus spacieuse et à l'acoustique améliorée...

Le 3 août a eu lieu le traditionnel repas de l'été, comme à l'habitude Chez Gresat (merci à Jean Luc et sa famille). Beaucoup de monde a répondu présent pour goûter à notre cuisine artisanale: un chili con carne cette année. L'ambiance était bonne et beaucoup nous ont dit en partant "à l'année prochaine !".

Le 7 septembre, c'était le rendez-vous ballade, direction le Jura : visite au Fort St Antoine, caves du comté Marcel Petite où un stock important de meules sont affinées. Un maître fromager nous a donné des explications très précises du départ de la fabrication dans les fruitières en campagne jusqu'à la fin de l'affinage, avec dégustation très appréciée.

Ensuite, le repas pique-nique (ou au restaurant) puis visite du Château de Joux où dix siècles d'histoire nous ont été racontés avec des anecdotes très impressionnantes. Pour finir, direction Mouthe où nous avons découvert la source du Doubs. De retour à Cernex, malgré la pluie battante, tous les participants étaient heureux de ce beau voyage. Nouvelle année, nouveau programme prochainement !



La Marmotte



## VIE DE LA COMMUNE

## Tiens...voilà l'facteur !



Bernard Fournier

**Connaissez-vous Bernard, notre facteur ? À travers ces quelques questions / réponse, il nous fait découvrir son métier**

**Depuis combien d'années exercez-vous le métier de facteur ?**

*Et bien... cela fait maintenant 30 ans !*

**Comment devient-on facteur ?**

*Lorsque j'ai débuté, on devenait facteur par concours. La Poste était encore un établissement public et les employés avaient un statut de fonctionnaire. Depuis 2011, La Poste est une société anonyme à capitaux publics. Les nouveaux employés n'ont donc plus ce statut.*

**Le métier créé-t-il toujours des vocations ?**

*À mon avis, plus tellement. Le métier de facteur est vu comme tout autre métier ; on peut être facteur intérimaire ou en contrat à durée déterminée !*

**Comment se déroule une journée type ?**

*De 7 h à 7 h 30, c'est le tri général : le courrier destiné aux 13 communes desservies par le bureau de Cruseilles arrive en vrac dans des caissettes. Les colis, quant à eux, arrivent dans des mini-containers sur roulettes (de 5 à 15 par jour) d'un volume d'environ 1,5 m<sup>3</sup>. Chacun des 12 facteurs participe au tri, qui consiste à mettre le courrier dans des casiers qui correspondent aux 12 tournées.*

*De 7 h 30 à 8 h, c'est le coupage : chacun prend le courrier qui lui revient et le tri par hameau, quartier ou rue, selon le volume.*

*De 8 h à 9 h 15, on termine par le piquage qui consiste à trier le courrier qui vient d'être coupé, dans l'ordre de la tournée (par exemple, par n° dans une même rue). Il ne reste alors plus qu'à prendre possession des objets spéciaux et des colis.*

*À 9 h 45, la tournée peut enfin commencer. Le retour théorique se fait à 13 h 40, mais ceci n'est que rarement possible... À mon retour au bureau de poste, je procède à la reddition de comptes : remise des récépissés signés et du contenu des 6 boîtes aux lettres de collecte, réparties sur la commune de Cernex que j'ai relevées au cours de ma tournée.*

**Combien de boîtes aux lettres y a-t-il sur le territoire de la commune ?**

*Environ 350, mais ce chiffre tend à augmenter au fil des années, avec l'accroissement de la population.*

**Est-ce que votre tournée comporte d'autres villages que Cernex ?**

*Oui. Je distribue une petite partie du courrier de Copponex pour équilibrer la charge avec mon collègue.*

**Comment Internet a-t-il fait évoluer le métier de facteur ?**

*Il y a un peu moins de lettres de particuliers à particuliers, mais plus de courrier administratif ou commercial. Le nombre de paquets est en constante augmentation. Notre proximité avec la Suisse génère également un volume non négligeable de courrier transfrontalier.*

**Quels sont les plus gros changements annoncés pour les années à venir ?**

*Pour compenser l'éventuelle baisse de trafic, de nouveaux services sont en cours d'expérimentation dans certaines régions : livraison des courses, de médicaments, relevés de compteurs...*

**Quelle est la période de l'année où il y a le plus de courrier à distribuer ?**

*C'est la période du Nouvel An : beaucoup de colis en décembre et beaucoup de lettres en janvier (vœux, courriers annuels des banques, soldes...). À l'inverse, le mois d'août est particulièrement calme.*

**Quel est l'aspect le plus agréable du métier ?**

*Le contact humain !*

**Quel est l'aspect le plus désagréable du métier ?**

*Sans aucun doute, l'aspect physique : monter / descendre de voiture et parcourir plus de 15 000 km par an dans des conditions météo parfois très difficiles.*

**Le métier est-il dangereux ?**

*J'ai fait une mauvaise chute sur une plaque de glace qui m'a immobilisé pendant plusieurs mois. Mais la cause d'accident la plus fréquente en France demeure les morsures de chien... ce n'est pas une légende ! Heureusement, cela ne m'est jamais arrivé.*

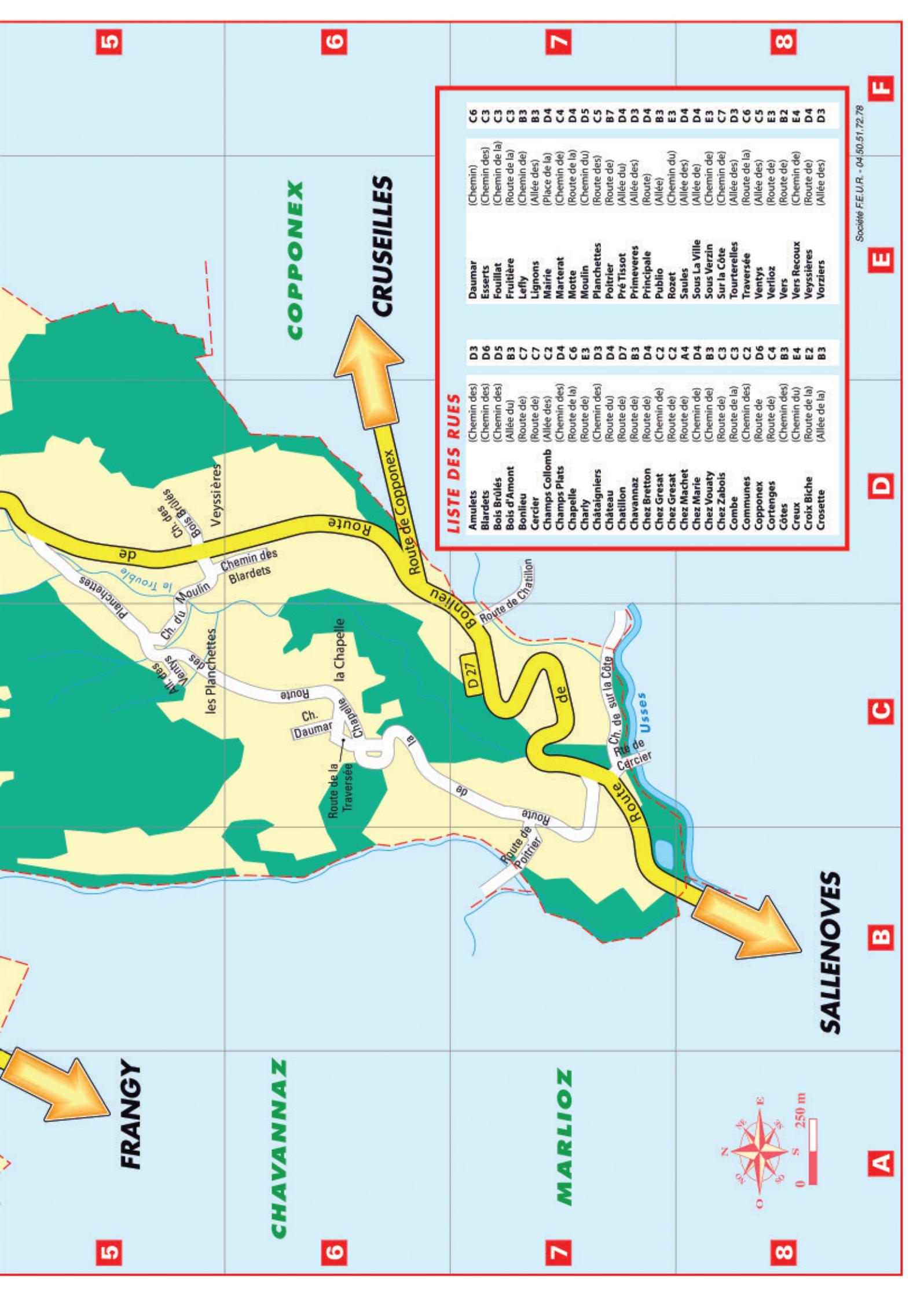
**Quelles qualités faut-il pour exercer ce métier ?**

*Être endurant physiquement, être diplomate et surtout... avoir une bonne mémoire.*

**Que pouvons-nous faire pour rendre votre tournée plus agréable ?**

*Une chose très simple, mais qui change tout pour moi : avoir une boîte aux lettres normalisée, positionnée en limite de propriété ! À Cernex, moins d'une maison sur deux en est équipée... Idéalement, celle-ci devrait être installée de manière à ce que le facteur puisse distribuer sans descendre de voiture et sans pénétrer dans le domaine privé. Vous pouvez aussi veiller à bien y faire figurer votre nom, tout comme votre n° d'habitation. Ceci est particulièrement utile pour les facteurs remplaçants.*

Propos recueillis  
par Vincent TISSOT



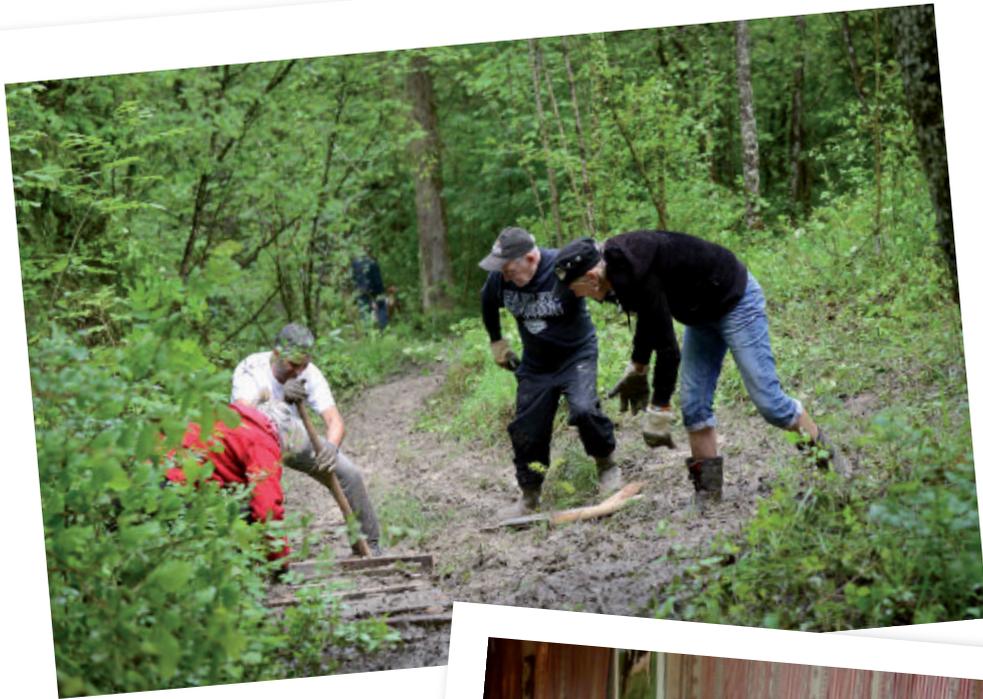
### LISTE DES RUES

Amulets	(Chemin des)	D3
Blardets	(Chemin des)	D6
Bois Brûlés	(Chemin des)	D5
Bois d'Amont	(Allée du)	B3
Bonlieu	(Route de)	C7
Cercier	(Route de)	C7
Champs Collomb	(Allée des)	C2
Champs Plats	(Chemin des)	D4
Chapelle	(Route de la)	C6
Charly	(Route de)	E3
Châtaigniers	(Chemin des)	D3
Château	(Route du)	D4
Chatillon	(Route de)	D7
Chavannaz	(Route de)	B3
Chez Bretton	(Route de)	D4
Chez Gresat	(Chemin de)	C2
Chez Grosat	(Route de)	C2
Chez Machet	(Route de)	A4
Chez Marie	(Chemin de)	D4
Chez Vouaty	(Chemin de)	B3
Chez Zaboïs	(Route de)	C3
Combe	(Route de la)	C3
Communes	(Chemin des)	C2
Copponex	(Route de)	D6
Cortonges	(Route de)	C4
Côtes	(Chemin des)	B3
Creux	(Chemin du)	E4
Croix Biche	(Route de la)	E2
Crossette	(Allée de la)	B3
Daumar	(Chemin)	C6
Esserts	(Chemin des)	C3
Fouillat	(Chemin de la)	C3
Fruitière	(Route de la)	B3
Lefly	(Chemin de)	B3
Lignons	(Allée des)	B3
Lignons	(Place de la)	D4
Marterat	(Chemin de)	C4
Motte	(Route de la)	D4
Moulin	(Chemin du)	D5
Planchettes	(Route des)	C5
Poitrier	(Route de)	B7
Pré Tissot	(Allée du)	D4
Primeveres	(Allée des)	D3
Principale	(Route)	D4
Publio	(Allée)	B3
Rozet	(Chemin du)	E3
Saulès	(Allée des)	D4
Sous La Ville	(Allée de)	D4
Sous Verzin	(Chemin de)	E3
Sur la Côte	(Chemin de)	C7
Tourterelles	(Allée des)	D3
Traversée	(Route de la)	C6
Ventys	(Allée des)	C5
Verlizoz	(Route de)	E3
Vers	(Route de)	B2
Vers Recoux	(Chemin de)	E4
Veyssières	(Route de)	D4
Vorziers	(Allée des)	D3



VIE DE LA COMMUNE









## VIE DE LA COMMUNE

### À quoi sert le recensement ?

Notre commune fera l'objet d'un recensement de sa population courant janvier.

Mais savez-vous à quoi sert le recensement ? Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans, par roulement. Le recensement permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte également des informations sur les logements.

Les résultats éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle ou les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Nos agents recenseurs déposeront chez vous une feuille de logement qui comportera des questions relatives aux caractéristiques et au confort de celui-ci. Les personnes sans abri et les personnes vivant habituellement dans des habitations mobiles, seront recensées de façon exhaustive par la commune les deux premiers jours de la collecte des enquêtes de recensement.

Ils déposeront également un bulletin individuel qui comprendra une série de questions autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, du lieu de résidence 5 ans plus tôt et de l'activité professionnelle pour chaque personne vivant habituellement dans votre logement.

Ces questionnaires sont accompagnés d'une notice disponible en français et en de nombreuses langues étrangères. Les agents recenseurs peuvent le cas échéant vous aider à les remplir. Ces questionnaires pourront éventuellement être récupérés ultérieurement.

Les deux agents recenseurs seront en possession d'une carte tricolore avec photo, signée par le maire. Toutes les personnes recensées seront en droit d'exiger la présentation de cette carte.



### La fibre optique à Cernex : bientôt une réalité !



Grâce aux travaux entrepris en partenariat avec le SYANE et le Conseil Général, Cernex bénéficie depuis le printemps 2011 d'une couverture ADSL de tout son territoire. L'utilisation croissante du numérique (télétravail, contenus multimédias HD,...) nécessite des débits importants et génèrent des volumes de trafic que la technologie ADSL actuelle (réseau dit Haut Débit) ne peut ou pourra bientôt plus absorber.

La mise en place d'une couverture par fibre optique (dit réseau Très Haut Débit) apparaît aujourd'hui comme le seul moyen de relever les enjeux de notre société numérique. C'est pourquoi le Conseil Général de la Haute-Savoie et le SYANE ont décidé de lancer ce gigantesque chantier fin 2012.

Cofinancée par la Région Rhône-Alpes et l'Etat, la première phase consiste à créer la « colonne vertébrale » du futur réseau, de façon à obtenir un maillage du territoire permettant de desservir en priorité les administrations, établissements éducatifs et les pôles économiques. Les foyers ne seront pas pour autant oubliés, puisque l'objectif est de permettre à 50% d'entre eux d'être raccordés dans les 5 années à venir. Au second semestre de cette année, le réseau fibre optique desservira notre commune. Utilisant en majorité les infrastructures France Télécom pour la desserte finale jusqu'à l'abonné, nous pouvons espérer une commercialisation des abonnements dans le courant de l'année 2015.

Vincent TISSOT

## Cap sur les élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

### Quels sont les principaux changements ?

Les conseillers municipaux demeurent élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement. Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates sera affichée dans le bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Il n'y a plus d'élection distincte pour les conseillers communautaires. Il n'y aura donc pas de liste pour ces candidats. En effet, les conseillers communautaires seront désignés selon le tableau, établi après l'élection du maire et des adjoints, qui classe obligatoirement en premier le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils ont recueillis.

Vous devrez à présent présenter obligatoirement une pièce d'identité (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire) pour pouvoir voter.

### Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de la commune au 1er janvier 2014.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de la commune, au 1er janvier 2014.

### Peut-on voter par procuration ?

vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de la commune de voter à votre place. La procuration sera établie à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance.

### Le saviez-vous ?

Les élections municipales ont lieu tous les six ans, au suffrage universel direct pour désigner les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le maire (et ses adjoints).

Les conseillers communautaires représentent la commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale dont elle est membre (pour Cernex, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles). Ces derniers élisent en leur sein un président pour six ans.

## CADRE DE VIE

### Travaux place de la Mairie

Cinq mois après le début des travaux, où en est le chantier de réhabilitation de la mairie et de la salle polyvalente ?

#### La Mairie

À ce jour, les travaux se déroulent tel qu'attendu, sans incident ou aléas. Le planning que nous avons fixé conjointement avec les architectes est respecté. Sauf imprévu, nous pourrions accéder aux nouveaux locaux dès le début du mois de mars prochain.

#### La salle polyvalente / le stockage associatif et communal

L'entreprise de maçonnerie a déménagé de quelques dizaines de mètres pour débiter le chantier de la salle polyvalente. Les fondations de l'extension ont été coulées avant les fêtes et début janvier, le montage des murs est en cours. Un petit imprévu lié à la charpente du bâtiment retarde la finalisation des démolitions intérieures, sans pénaliser la suite des travaux. Courant janvier et en fonction des conditions météorologiques, les puits géothermiques alimentant le réseau de chaleur seront forés.

À ce propos, lors du choix de ce système de chauffage innovant, nous avons participé à un appel à projets du Syane pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et nous avons été sélectionnés avec dix autres collectivités pour une aide technique et financière.

#### Les aménagements extérieurs

L'enfouissement d'une partie des réseaux a déjà été réalisé. Pour les tranchées restantes, situées près de l'école, elles seront creusées durant les prochaines vacances scolaires (du 1<sup>er</sup> au 17 mars 2014) de façon à limiter au maximum l'impact sur la circulation. L'aménagement de la place et des parkings pourra ainsi débiter au printemps, dès que le gros œuvre sera terminé.

#### Le four à pain

Pièce maîtresse des manifestations associatives, il conserve sa place originelle, bien implanté entre les parkings, les espaces végétalisés et l'aménagement urbain.

#### Le groupement d'architectes

Pour la sécurité juridique de notre collectivité, sur le conseil avisé du CAUE, nous avons fait appel à un groupement d'architectes (ou maîtrise d'œuvre) choisi après concours pour réaliser ce projet. Ce groupement conjoint est composé d'un architecte (maître d'œuvre) mandataire, en charge du suivi de la conception jusqu'à la réception, d'un architecte paysagiste, d'un économiste, d'un bureau d'études fluides, d'un bureau d'études structures et d'un bureau d'études acoustique.

Chacun d'eux est solidaire des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à notre égard pour



l'exécution du marché. Leurs honoraires, pour cette mission dans son ensemble ont été fixés à 13.25 %.

#### Économie

Financièrement, nous tenons également à faire un premier bilan du projet après ces quelques mois de travaux. À ce jour, les plus-values et les moins-values se compensent et nous permettent de respecter le budget initialement prévu.

Une nouvelle subvention d'un montant de 120 000 € nous a été attribuée, ce qui portera à ce jour le montant des aides à 418 550 €. Deux autres demandes sont en cours, notamment auprès de l'ADEME qui soutient financièrement les programmes de travaux faisant appel à des modes de chauffage utilisant les énergies renouvelables.

Le dossier complet du projet est consultable en mairie : si vous désirez plus d'information sur les travaux ou le planning, le secrétariat est à votre disposition.

Rodolphe ADAM



Les premiers murs de l'extension de la salle polyvalente sortent de terre



CADRE DE VIE

## Réaménagement de la route départementale 27

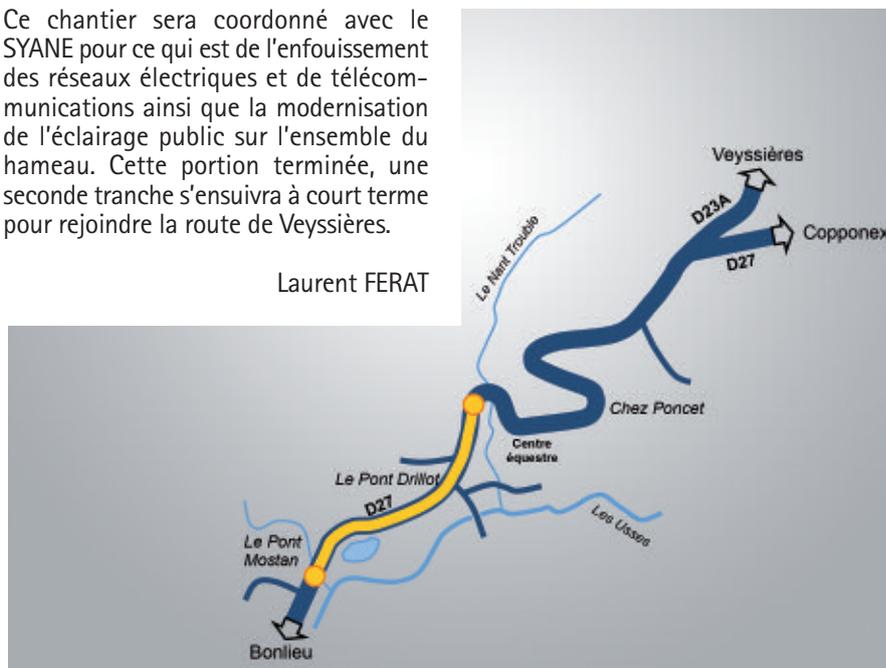
L'ouverture en 2008 de l'autoroute A41 Nord et la mise en service du demi-échangeur de Copponex ont fait augmenter de façon très significative le trafic de la RD27. Afin d'optimiser le confort des usagers et leur sécurité, le Conseil Général va réhabiliter prochainement le tronçon situé entre le pont Mostan et le pont Drillot.

Le projet repose sur l'élargissement et le renforcement de la chaussée et la création d'accotements, rendant les conditions de croisement des véhicules plus faciles, tout en améliorant la circulation des piétons et cavaliers. Le projet prévoit la réalisation d'un trottoir du côté des habitations.

La durée prévisible de cette première tranche de travaux est d'environ 5 mois. La circulation demeurera possible mais s'effectuera sous alternat, réglé à l'aide de feux tricolores.

Ce chantier sera coordonné avec le SYANE pour ce qui est de l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ainsi que la modernisation de l'éclairage public sur l'ensemble du hameau. Cette portion terminée, une seconde tranche s'ensuivra à court terme pour rejoindre la route de Veysnières.

Laurent FERAT



## L'entretien des routes départementales et des voies communales



La RD27 vers le pont Mostan

Les conditions météorologiques de l'hiver (pluie, gel / dégel) soumettent à rude épreuve les routes que nous empruntons chaque jour. Il nous semble important de préciser comment se répartissent les responsabilités liées à leur entretien. À ce titre, il faut bien distinguer :

- D'une part, les routes départementales, placées sous la responsabilité de Conseil Général qui entretient la couche de roulement, afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité et réparer les dégâts (nids de poule, affaissements...) liés à la circulation et aux intempéries. C'est aussi le Conseil Général qui en assure le déneigement et le salage en période hivernale. Lorsque ces voies départementales sont situées en agglomération, le code général des collectivités territoriales confie aux maires la compétence en matière de police de la circulation. L'article L.2212-2 fait, en particulier,

obligation aux maires d'assurer « la commodité et la sûreté du passage dans les rues, quais, places et voies publiques ». Cela comprend notamment le nettoyage des caniveaux, l'éclairage public...

- D'autre part, les voies communales, placées sous la responsabilité de la commune. Chaque année, nous consacrons un budget d'environ 100 000 € pour l'entretien des couches de roulement, le fauchage et le déneigement.

En d'autres termes, la commune n'est pas habilitée à faire réaliser des travaux sur les routes départementales traversant notre territoire. Nous sommes de ce fait tributaires des programmes de réfection établis par le Conseil Général.

Vincent TISSOT

## CADRE DE VIE

## Permis de construire ou démolir de l'année 2012 (décision en 2013)

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
WEINSTOERFFER Michel	2, chemin de Marterat	Garage	Accordé
BORNAND/ALLAMAN	Aux Raffords	Maison individuelle	Accordé
GILLET Marc	Route de Vers	Maison individuelle	Refusé
CRETIN Pierre	La Motte	Maison individuelle	Accordé
CHARRIERE Cyril VOYER Kristine	31, chemin des Châtaigniers	Aménagement d'une ferme Création d'un restaurant	Accordé
RYCKEBOER Luc	Chemin des Châtaigniers	Maison individuelle	Refusé
GFA Les Ecuries de Cernex	142, chemin de la Côte	Aménagement d'un manège à chevaux	Refusé

## Permis de construire ou démolir de l'année 2013

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
VALLIN Julien SPRENGER Ludivine	Sous Verlioz	Maison individuelle	Favorable
COMMUNE DE CERNEX	Place de la Mairie	Réhabilitation de la Mairie et de la Salle Polyvalente	Accordé
M. KOURNWSKY Jacques	71, chemin des Côtes	Maison individuelle	Accordé
M. DREES Sébastien	375, route de Bonlieu	Agrandissement maison existante Démolition / Construction d'un garage	Accordé
M. COLOMINE Julien	Sous Verlioz	Maison individuelle	Accordé
Emmanuel MEGEVAND	2107, route de la Motte	Rénovation d'une ferme en appartement	Favorable
M. TECHER Samuel Mme BADJI Sandra	Les Vorziers	Maison Individuelle	Accordé
M. CHARRIERE Paul	401, route Principale	Création d'une véranda	En cours
M. HUMBERT Frédéric	387, grande Rue - Beaumont	Maison Individuelle	En cours
VALLIN Julien SPRENGER Ludivine	Sous Verlioz	Maison individuelle	En cours
ROZANT Olivier	166, Route Principale	Démolition du Couvert d'une ancienne grange	Accordé

## CADRE DE VIE

## Permis modificatifs année 2013

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
GONTHIER Alexandre	1293, route de la Croix Biche	Modification garage et véranda	Accordé
ALLAMAN Jean-Baptiste BORNAND Amandine	Aux Raffords	Modification de l'implantation de la maison et adaptation de l'accès	Accordé
VALLIN Julien SPRENGER Ludivine	Sous Verlioz	Diverses modifications par rapport au projet initial	Refusé

## Déclarations préalables de l'année 2013

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
THIEBAUD Grégoire et Zohrah	16, route de la Motte	Création d'un abri, d'une pergola, d'une clôture, d'un portail, de 3 ouvertures	Favorable
BAHLER Paul	631, route de chez Bretton	Création d'une véranda	Favorable
DURET André	626, route Principale	Création d'un vélux	Favorable
VIGNE Antoine	3, allée des Primevères	Installation d'un système photovoltaïque	Favorable
Entreprise GAL	Pour le compte de Jean-Marc MEGEVAND	Remblais	Favorable
GAY DESLARZES Chantal	VERLIOZ	Division en vue de construire	Favorable
CUSIN Fabrice	86, chemin des bois brûlés	Fenêtre de toit - Agrandissement d'une ouverture en hauteur	Favorable
MENONI Julien	161, chemin de Sous Verzin	Installation d'un système photovoltaïque	Favorable
SCI les 3 chênes	71, chemin des Côtes	Division en vue de construire	Favorable
ADAM Chantal	1489, route de Veysssières	Création d'une véranda	Favorable
WEINSTOERFFER Michel	2, chemin de Marterat	Création de deux marquises	Favorable
SCHMID Stéphanie	302, chemin du Moulin	Création d'une piscine	Favorable
DEFFAYET Guy	180, chemin des Châtaigniers	Division en vue de construire	Favorable
CHAFFARD René	Verlioz	Remblais	Favorable
NEVEUX Vincent	Chemin du Moulin	Surélévation d'un toit et remplacement couverture	Favorable
Commune de Cernex	Chemin des Côtes	Abri Bus	Favorable

## CADRE DE VIE

## Déclarations préalables de l'année 2013 (suite)

NOM-PRÉNOM	ADRESSE CONSTRUCTION	TYPE DE CONSTRUCTION	AVIS
JIGUET Joël	231, route de chez Bretton	Installation d'un système photovoltaïque	Favorable
GIROMINI Marc	302, route de Verlioz	Création 2 places de parking, déplacement mur de soutènement, pose de palissade et portail	Favorable
SARL DUCLOS et Fils	Pour le compte du GAEC des Poneys	Remblais	Favorable
CHERIX Stéphane	La Motte	Clôture	Favorable
SPECKLIN - PABION Anne Christine	1950, route de Veysières	Extension d'un abri	Favorable sous réserve retrait abri de 1 m
Entreprise GAL - Choisy	La Croix biche	Remblais	Favorable
PRIOR Gersende	107, Grande Rue	Réfection de la toiture / Pose de velux Changement de fenêtre double vitrage	Favorable
HAVART Isabelle	703, route de la Motte	Pose de Velux	Favorable
M. et Mme GROSFORT Pascal	81, chemin de Vers Recoux	Pose de 2 Velux Habillage cheminée	Favorable
CHALANSONNET Christine	Chef Lieu	Clôture	Favorable
BOCHUD Philippe	1200, route de la Chapelle	Installation Panneaux Photovoltaïques	Favorable
VALLE Daniel	190, allée des Saules	Pose d'un portail	Favorable
FOURNIER Alex	51, chemin des Champs plats	Installation Panneaux Photovoltaïques	Favorable
BAILLARD Bernard	1068, route de chez Gresat	Réfection de la toiture	Favorable
M. BOCHUD Philippe	1200, route de la Chapelle	Abri chevaux	En cours
VALLE Daniel	190, allée des Saules	Piscine	Favorable
MARGAND Marie-Jeanne	1002, route de chez Bretton	Réfection de la Toiture	Favorable
M. et Mme BERTIN Eric	187, route de Verlioz	Rénovation de la façade	Favorable
LOPEZ Fabrice	88, chemin de chez Gresat	Clôture et Portail	Favorable

## INFOS PRATIQUES

### POMPIERS

18 ou 112 depuis un portable

### SAMU

15 ou 112 depuis un portable

### GENDARMERIE OU POLICE

17 ou 112 depuis un portable

### HÔPITAL DE SAINT-JULIEN

Tél. 04 50 49 65 65

### HÔPITAL D'ANNECY

Tél : 04 50 88 33 33

### MÉDECINS

Dr Besson - Tél. 04 50 44 18 85

Dr Leloup - Tél. 04 50 44 00 15

Dr Loudenot - Tél. 04 50 44 20 41

Dr Villard - Tél. 04 50 44 10 04

### SERVICES SOCIAUX

Pole médico-social

Tél. 04 50 44 01 19

### AIDE À DOMICILE (A.D.M.R.)

Tél. 04 50 44 09 45

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Tél. 04 50 32 38 78

### E.D.F. DÉPANNAGES

Tél. 04 50 67 59 77

### FRANCE TÉLÉCOM DÉPANNAGES

Tél.1013

### SERVICE DES EAUX

Tél. 04 50 44 23 67

### SOUS-PRÉFECTURE DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

Tél. 04 50 35 13 13

### COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Tél. 04 50 08 16 16

### CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS

Tél. 04 50 88 40 43

### TRÉSORERIE DE CRUSEILLES

Tél. 04 50 44 10 51

### CENTRE S.P.A. MARLIOZ

Tél. 04 50 77 82 40

### DÉCHETTERIE – TRI SÉLECTIF

Route des moulins, Cruseilles

Tél. 04 50 32 16 30

### SITE WEB OFFICIEL DE CERNEX

[www.cernex.fr](http://www.cernex.fr)

### MAIRIE

Tél. 04 50 44 16 15

Fax 04 50 44 84 45

[mairiecernex@wanadoo.fr](mailto:mairiecernex@wanadoo.fr)

Mardi de 8 h à 12 h  
Mercredi de 8 h à 12 h  
Jeudi de 14 h à 18 h

### ECOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Tél. 04 50 44 20 37

[ce.0740199P@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0740199P@ac-grenoble.fr)

### CANTINE, GARDERIE ET CENTRE DE LOISIRS PICOTIN

Tél. 04 50 52 13 17

[picotin@cernex.fr](mailto:picotin@cernex.fr)

### SALLE POLYVALENTE

Contactez la Mairie ou  
planning de réservation sur  
[www.cernex.fr](http://www.cernex.fr)

